



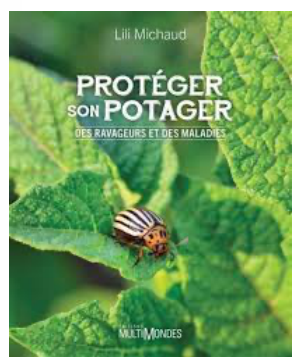
BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

Vendredi, 21 mars 2025

Prochaines activités

25 mars 2025 : Contrôler maladies et ravageurs pour du succès au jardin,
par Lili Michaud



Malgré nos soins, il arrive que notre jardin subisse des dommages. Comme « prévenir vaut mieux que guérir », il existe des pratiques préventives et des méthodes de contrôle douce. À découvrir.



1^{er} avril 2025 : Les 50 meilleurs trucs du jardinier, par Mathieu Hodgson
Cette conférence gratuite offerte par la Ville de Québec est organisée en collaboration avec la Société d'horticulture de Québec, la Société d'horticulture de Beauport et la Société d'horticulture de Sainte-Foy.



Des approches pour non seulement simplifier le jardinage mais aussi pour alléger vos tâches et mieux profiter de l'été. Vous serez surpris de ne pas y avoir pensé.

Assemblée générale annuelle..... p.2
Conseil de saison : Faire analyser son sol pour un potager en ville..... p.2
Privilèges d'être membre..... p.5
Conférences et activités des autres Sociétés..... p.5

15 avril 2025 : Assemblée générale annuelle



Réservée aux membres, vous inscrire à l'avance auprès de France Doyon.
Des prix de présence seront offerts à tous les participants.

Nous vous ferons parvenir les documents nécessaires au début d'avril. Si vous n'avez rien reçu, nous aviser au :
shsf.bulletin@gmail.com

Les activités ont lieu le **mardi, à 19 h 30**, au Centre de glaces Intact Assurances, 999 Ave de Rochebelle, Local 121, par l'escalier # 8, à gauche dès l'entrée.

Lien internet : <http://facebook.com/societe.horticulture.ste.foy> ;

Web : <https://shsf.ca/>

Informations : **France Doyon** au 418 658-9844

Conseil de saison

par Réal Dumoulin

Un essentiel pour un potager en ville : faire analyser son sol !

Attention ! En ville le sol n'est pas vierge !

La mode est aux potagers en ville et c'est une excellente mode. Cultiver ses propres fruits et légumes constitue la meilleure façon de s'assurer de leur qualité, car on contrôle tout le cycle de production du semis à la récolte. On sait donc dans quelles conditions ces produits ont été cultivés, quels fertilisants et produits de contrôle des insectes et des maladies ont été utilisés, etc. Tout est donc parfait comme dans le meilleur des mondes.

Hélas ! Il n'y a rien de parfait ou de facile dans ce monde. On oublie souvent de vérifier la nature du sol dans lequel on cultive ces merveilles tellement bonnes pour notre santé. Il ne faut pas oublier que, dans les villes, vous n'êtes pas le premier occupant et que les propriétaires précédents n'étaient pas nécessairement des fermiers bios ! En effet, des histoires d'horreur circulent de plus en plus et il faut demeurer prudent. Si vous demeurez dans les quartiers centraux, vous êtes **certain**s que l'occupation du sol date de plusieurs dizaines d'années, voire de plusieurs centaines d'années dans le cas des villes plus anciennes comme Québec, Montréal, Trois-Rivières, etc. Savez-vous ce qu'il y a eu comme activités dans le passé sur la portion de

sol que vous avez choisi pour installer votre potager que vous voulez santé et bio ? Il faut donc s'assurer que les précédents usages du sol sont compatibles avec la culture d'aliments. Ne pensez pas que le fait que vous habitiez la banlieue ou d'anciennes fermes vous garantit un sol impeccable. Les usines très polluantes ont souvent été installées dans les banlieues lointaines pour éviter des problèmes avec les habitants des villes. Les dépotoirs se trouvaient nécessairement aussi en dehors des villes. Il y a eu des milliers de lieux d'enfouissement au Québec au cours des siècles.

Il faut surtout réaliser que nos ancêtres jusqu'à tout récemment n'avaient pas les connaissances ni les compétences, pour la plupart, pour juger des dangers polluants de multiples produits. Voici quelques exemples qui vous feront sans doute frémir, du moins un peu :

- Utilisation de peintures contenant du plomb jusqu'à la fin des années 1960 ou même plus tard. Lorsqu'on devait repeindre les murs de bois de ces belles vieilles maisons, on grattait l'ancienne peinture qui tombait au sol et restait là. Si cela s'est produit durant plusieurs dizaines d'années, le sol est encore pollué par ce plomb ... et vos fruits et légumes aussi !
- Utilisation régulière d'huile à moteur pour tuer les mauvaises herbes dans les potagers, surtout pour les légumes racines !
- Utilisation régulière durant les étés d'huile à moteur usagée comme abat-poussière jusqu'à il y a à peine quelques années dans les rues et chemins de terre et de gravier. (Cela se fait encore à certains endroits !)
- Épandage des boues des fosses septiques dans les champs de façon régulière, souvent les mêmes champs durant des décennies.
- Etc.



Plusieurs usages encore en usage ne sont guère plus santé. À l'heure actuelle, on utilise du calcium comme abat-poussière ; souvent des herbicides et des désherbants sont épandus dans plusieurs endroits, notamment sous les lignes électriques. Les boues de fosses septiques servent encore à fertiliser. Les potagers et vergers en bordures des lieux ainsi traités peuvent être fortement pollués pour des décennies ou des siècles.



Que faut-il faire pour savoir si notre sol de potager est propre?

Voici quelques conseils à cet effet :

- Vérifier autant que possible l'historique d'utilisation du sol où vous allez mettre vos plantes fruitières et votre potager. On peut généralement assez facilement remonter la chaîne des propriétaires. Certes, cela ne garantit pas un usage sain, mais du moins il élimine un certain nombre de problèmes potentiels. Si vous constatez que votre terrain a hébergé une station d'essence, un garage de mécanique, un dépotoir, etc., il faudra sans doute éviter de cultiver le sol.
- Faire analyser son sol afin de détecter au moins la présence du plomb, surtout si la résidence date d'il y a plusieurs dizaines d'années et est en bois.
- Creuser le sol au moins 1 mètre de profond à différents endroits (3) pour voir ce qu'on va y trouver. Si on n'y trouve que de la bonne terre, sans odeur ni couleur particulière, sans objets indiquant un enfouissement de déchets, etc. on peut être à peu près certain qu'il n'y a pas eu d'usage industriel important.

Que faut-il faire lorsqu'on s'aperçoit que notre sol est impropre ou qu'on a des doutes ?

La meilleure solution est évidemment de cultiver ailleurs. Si cela ne s'avère pas possible pour diverses raisons, il y a toujours une solution : cultiver une parcelle surélevée. On met un géotextile épais au sol et on ajoute au moins 40 cm de nouveau sol. La plupart des légumes ne vont pas aller chercher les contaminants plus profondément. Pour ce qui est des arbres fruitiers, il vaut mieux alors les oublier, car leurs racines plongeront dans le sol contaminé éventuellement. Mais alors, attention à l'achat du nouveau sol, car tous ne sont pas exempts de contaminants non plus. Il faut surtout s'assurer que les sols achetés ne sont pas fertilisés avec de boues de fosses septiques, ce qui est beaucoup plus fréquents que l'on pense.

En espérant que ces quelques lignes ne vont pas vous décourager de cultiver en ville, mais vous rendre simplement plus prudents.



Bon jardinage tout de même !

Privilèges d'être membre, par Jean Morel

Être membre de la Société d'horticulture de Sainte-Foy vous accorde des rabais chez nos partenaires.

Présentez votre carte de membre valide, avant la facturation, à l'un des commerces suivants :

- **Vertige Fleurs & Cadeaux**, 2900 Chemin St-Louis, Québec;
(10 % sur les plantes et fleurs, produits vivants)
- **Ferme Bédard & Blouin**, 2157 Boulevard Louis XIV, Québec;
(10 % sur les végétaux à prix régulier)
- **Folia Design**, 2200 Rue Léon-Harmel #3, Québec;
(11 % sur les plantes et les pots)
- **Jardin Hamel**, 6029 Blvd. Wilfrid-Hamel, L'Ancienne-Lorette;
(10 % sur végétaux finis, sauf les semences et bulbes)
- **Vert métal**, 2051 St-Jean Baptiste, L'Ancienne-Lorette, QC
(10 % sauf les livres)
- **Paradis Jardin & Accessoires**, 1100 boul. Bastien, Québec
(10 %, sauf le vrac)
- **Gérard Bourbeau & Fils**, 8285 Ire Avenue, Québec
(10%, sauf : tourbe, vrac, blocs, abris d'auto, semences, volumes et produits déjà réduits)

Aussi, chez d'autres marchands : **Floralie Jouvence**, 2020 Avenue Jules Verne, Québec

Conférences des autres sociétés d'horticulture et partenaires

Société d'horticulture de Beauport

Mercredi 9 avril 2025 : Reprise de conférence. Mieux connaître nos oiseaux communs, avec M. Norbert Lacroix

Présentation montrant les photos de nos oiseaux communs et faisant entendre leurs chants. L'identification sera donnée, ainsi que certains noms populaires. On verra des particularités selon les saisons et selon différents habitats.

Bulletin / Société d'horticulture de Sainte-Foy <https://shsf.ca/>
Facebook : <https://www.facebook.com/societe.horticulture.ste.foy>

21 mars 2025 / Numéro 430

Cette rencontre aura lieu au centre municipal MGR-Laval, au 35 rue du Couvent (voisin de l'église de la Nativité de Beauport). La rencontre se tiendra à 19 h 30, accueil à partir de 19 h.
Coût : Gratuit pour les membres, 6 \$ pour les non-membres

Pour renseignements, Christine Arbour 581-988-2556.

Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Nicolas

Mercredi 9 avril 2025 : Plantes grimpantes, annuelles et vivaces : mode de fixation et usage, avec M. François Grenier

Nos conférences sont présentées à 19 h 30 au Complexe aquatique multifonctionnel au 1065, route des Rivières, Lévis, (Secteur Saint-Nicolas).

Coût : Non-membre : 7 \$ par conférence, Étudiants et membre d'une autre société d'horticulture: 5 \$ par conférence

Pour nous joindre : 418 831-4837 ou courriel : shestnicolas@gmail.com

Web: <https://shorticulture.wixsite.com/shestnicolas/activites-1>

Société d'horticulture de Québec

Mardi 1^{er} avril 2025 : La famille des crucifères et des cucurbitacées, avec M. François Demers, agronome

Introduction à la culture des cucurbitacées (concombre, courge, courgette, melon, cantaloup) et des crucifères (chou, chou-fleur, brocoli, chou de Bruxelles, kale, radis, navet, etc.) en milieu urbain.

Nos conférences sont présentées les premiers mardis du mois. La conférence débute à 19 h 30.

Coût : gratuit pour les membres, 6 \$ non-membre, 3 \$ pour les membres des Sociétés d'horticulture de Sainte-Foy et de Beauport.

Les réunions ont lieu au Centre communautaire Marchand 2740, 2^e Avenue Est, Québec.

Du jeudi 7 août au vendredi 8 août 2025 : Voyage horticole : Découverte du Bas Saint-Laurent

Départ de Québec, dîner et visite commentée au Jardin Botanique du Nouveau-Brunswick. Visite guidée et dégustation au Domaine Vallier Robert. Souper et installation à l'Hôtel Rimouski.

Jour 2, visite guidée des Jardins de Métis et de l'Institut Maurice-Lamontagne. Visite guidée en autocar d'une partie du parc national du Bic.
Départ pour le retour à Québec.

Inclus : Hébergement à l'Hôtel Rimouski, 4 repas (1 déjeuner, 2 dîners, 1 souper), toutes les activités mentionnées dans l'horaire. Les pourboires au guide, chauffeur et restaurants, taxes et frais de service.

Non-inclus : souper libre au retour, les dépenses personnelles et assurances.

Coût : 629 \$ par personne en occupation double pour les membres de la Société d'horticulture de Québec. Il y a un supplément de 10 \$ pour les non-membres.

Pour informations et réservation : André Caron, 418-956-6389 ou societehorticulturequebec@hotmail.com

Plus de détails : <http://www.shq-jardinage.com/voyages>

À partir du mercredi 16 avril 2025, pour 6 mercredis soirs consécutifs : Cours « Aménager votre paysage »

Cette formation, d'une durée de six semaines à raison d'une soirée par semaine, s'adresse à toute personne qui désire réaliser elle-même son plan d'aménagement paysager. Les **deux premiers soirs** portent sur l'aménagement général du terrain et les **quatre soirs suivants** portent sur l'aménagement avec les végétaux.

Le tout se termine par des conseils d'entretien saisonnier pour chacune des classes d'éléments végétaux.

Ces informations, combinées à trois quarts d'heure d'atelier à chaque cours, vous aideront à monter un plan d'aménagement et à faire un choix opportun des végétaux.

Professeur : Alain Lorange, architecte paysagiste.

Début du cours : Mercredi 16 avril 2025, de 19h30 à 22h pour six mercredis soirs consécutifs.

Endroit : Centre communautaire Marchand, 2740, 2^{ème} Avenue Est, Québec.

Coûts : membre de la SHQ 125 \$, non-membre 150 \$,

Coûts pour couples : couple membre de la SHQ 220 \$, couple non-membre 255 \$.

Information supplémentaire et inscription : Société d'horticulture de Québec

Mme Ginette Moisan, téléphone : 418 871-1665

Adresse courriel : societehorticulturequebec@hotmail.com

Site Internet : www.shq-jardinage.com

Rédaction et révision linguistique : Réal Dumoulin et Suzanne Gingras

Bulletin / Société d'horticulture de Sainte-Foy <https://shsf.ca/>
Facebook : <https://www.facebook.com/societe.horticulture.ste.foy>

21 mars 2025 / Numéro 430